

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A : M. Jean-Marc Robitaille	M. Marc Campagna
Mme Nathalie Bellavance	M. Frédéric Asselin
M. Daniel L'Espérance	M. Clermont Lévesque
Mme Marie-Claude Lamarche	M. Jean-Luc Labrecque
M. Réal Leclerc	M. Sylvain Tousignant
M. Denis Poitras	M. Michel Lefebvre
M. Michel Morin	M. Stéphane Berthe
M. Paul Asselin	M. Jean-Guy Sénécal
Mme Marie-Josée Beaupré	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012 À 19 H 30** en la salle du Conseil de l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (631-12-2012);
2. Adoption de l'ordre du jour (632-12-2012);
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2013 (633-12-2012);
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 (634-12-2012);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance (635-12-2012).

Donné à Terrebonne, ce 7^e jour du mois de décembre 2012.

Le greffier,

Me Denis Bouffard

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
10 DÉCEMBRE 2012**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 10 décembre 2012 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Robitaille, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Nathalie Bellavance	Clermont Lévesque
Daniel L'Espérance	Jean-Luc Labrecque
Denis Poitras	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Michel Lefebvre
Paul Asselin	Stéphane Berthe
Marie-Josée Beaupré	Jean-Guy Sénécal
Marc Campagna	

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Denis Levesque, directeur général, et Me Denis Bouffard, greffier.

Étaient absents Madame la Conseillère Marie-Claude Lamarche et Messieurs les Conseillers Réal Leclerc et Frédéric Asselin et le directeur général adjoint Monsieur Luc Papillon.

RÉSOLUTION NO : 631-12-2012

PROPOSÉ PAR : Sylvain Tousignant

APPUYÉ PAR : Daniel L'Espérance

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

Le maire désire souligner le retour du directeur général, Monsieur Denis Levesque, suite à son congé de maladie. Voici le texte de son allocution.

Avant de débiter la séance, je voudrais, au nom du Conseil et en mon nom personnel, après plusieurs mois d'absence, souligner le retour de M. Denis Levesque, directeur général. M. Levesque a mené un dur combat personnel au niveau de sa santé. Son retour nous réjouit et se veut un signe encourageant pour nous tous, mais également pour lui et toute sa famille.

Nous savons que ce combat n'est pas tout à fait terminé, mais nous l'assurons de tout notre support étant convaincus qu'il en sortira gagnant. M. Levesque, bravo pour votre courage et votre détermination et j'exprime les sentiments du Conseil et de toute l'organisation en vous exprimant notre joie de vous voir de retour avec nous tous.

RÉSOLUTION NO : 632-12-2012
PROPOSÉ PAR : Jean-Luc Labrecque
APPUYÉ PAR : Paul Asselin

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

DISCOURS DU MAIRE

M. JEAN-MARC ROBITAILLE

À L'OCCASION DU DÉPÔT DU BUDGET 2013

DE LA VILLE DE TERREBONNE

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

Conformément à l'article 474.1 de la loi sur les cités et les villes, l'administration municipale et le conseil de ville déposent ce soir le budget des opérations de la Ville de Terrebonne pour l'année 2013.

Comme nous l'avons fait au cours des dernières années, nous avons élaboré un budget responsable, prudent, réaliste et équilibré qui respecte avant tout la capacité de payer des contribuables.

Pour ce faire, notre administration a procédé à un exercice rigoureux dans une perspective de répondre aux attentes de notre population, notamment en termes de services et d'infrastructures.

Le budget de revenus et de dépenses que nous adoptons pour 2013 est de l'ordre de 191,1 M\$, ce qui représente une hausse de 12,8 M\$, comparativement au budget 2012 qui était de 178,3 M\$.

Cette hausse du budget 2013 s'explique par plusieurs facteurs :

L'essor démographique et économique considérable que connaît Terrebonne depuis le regroupement de Lachenaie, Terrebonne et La Plaine en 2001 a continué de faire son œuvre, soutenu par les éléments que nous avons mis en place au cours de la dernière décennie pour le favoriser. Et nous continuons dans cette même lignée qui nous permet de redistribuer cette richesse collective dans les services aux quelque 106,000 citoyens, sans affecter outre mesure le portefeuille des contribuables.

Si l'essor démographique de Terrebonne est une bonne nouvelle en soi, elle implique cependant une demande accrue au niveau des services et des infrastructures.

L'élaboration d'une stratégie budgétaire doit donc tenir compte du maintien et de la bonification de services de qualité à la population, mais également de plusieurs facteurs, dont les principaux sont l'augmentation du coût de la vie, la hausse des coûts de l'énergie et des prix des biens et des services en général ainsi que des coûts relatifs au respect des conventions collectives des employés de la ville de Terrebonne.

Et, finalement, il faut prendre en considération les responsabilités et les coûts qui s'y rattachent que transfère le gouvernement du Québec aux municipalités.

*Au fil des 15 dernières années cette approche nous a permis d'assurer une prestation de services de qualité, de maintenir un sentiment de sécurité dans tous les secteurs de la ville, de développer Terrebonne de façon durable dans le respect de l'environnement, de poursuivre nos investissements qui assurent la pérennité de nos infrastructures, **et ceci, en maintenant l'impôt foncier à un niveau raisonnable qui, depuis 11 ans, respecte le niveau de l'inflation.***

Force est de constater que cette stratégie porte ses fruits puisque selon le sondage réalisé en juin dernier par Léger marketing, la satisfaction générale de la population de Terrebonne à l'égard des services s'élève à 84 %. Les citoyens sont d'avis que vivre à Terrebonne représente un bon rapport qualité-prix, considérant les taxes qu'ils payent et les services qu'ils reçoivent.

Dans une large proportion, la sécurité publique est le service municipal le plus important aux yeux de la population pour assurer le maintien de la qualité de vie qui fait la renommée de leur ville. Et à cet effet, les résultats démontrent que les stratégies mises en place par notre administration au cours des dernières années ont été les bonnes.

À titre d'exemple, en 2009, nous avons une problématique de délinquance dans les parcs. Nous avons agi, nous avons mis en place le projet Quiétude, nous avons fait de la sensibilisation avec le programme « Parc en l'œil » et nous avons ajouté des surveillants dans les parcs en plus d'accentuer la présence policière.

Les résultats à ce sujet sont éloquentes. Nous avons constaté une forte diminution d'infractions qui sont passées de 1939 en 2010 à 566 en 2012, soit une baisse de près de 70 %.

Au printemps dernier, la Direction de la Police a également lancé le projet « CHUT », qui vise à réduire les nuisances sonores. Une opération réussie, puisque 353 constats d'infraction ont été émis uniquement pour des silencieux non-conformes. Cependant, le travail doit se poursuivre.

Il ne s'agit là que de quelques exemples qui démontrent toute l'importance de mettre en place des mesures novatrices qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la population.

Nos policiers sont proactifs, ils sont présents sur le terrain, ils font de plus en plus de prévention. Nous sommes d'ailleurs heureux de vous annoncer que les résultats sont tangibles puisque pour 2011 la criminalité est en baisse de 33,5 % comparativement aux années précédentes.

En plus de permettre la poursuite de la mise en œuvre du nouveau quartier général de la Police annoncé en 2012, le budget 2013 prévoit un investissement additionnel de 4,2 M\$ en ressources et équipements pour la Direction de la Police et la Direction des Incendies.

Loisirs et culture

Les loisirs et la culture revêtent une grande importance pour notre population et il en est de même pour notre administration comme en témoignent nos actions passées. L'année 2012 a particulièrement été faste dans ce domaine avec l'adoption de notre politique culturelle qui est le fruit d'une vaste consultation publique à laquelle ont été conviés les divers intervenants culturels ainsi que la population en général.

De cette politique a découlé le plan d'action qui comprend 20 mesures visant à assurer un développement et un rayonnement optimal de la culture à Terrebonne.

Nous avons aussi fait appel à la complicité de nos concitoyens et de nos concitoyennes dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées. Une consultation réussie avec pas moins de 900 répondants, dont les conclusions seront rendues publiques au printemps prochain. Nous sommes fiers de notre offre de services et de la qualité de nos infrastructures en matière de loisirs, de sports et de culture. Avec le centre de soccer multifonctionnel, la Cité du sport, nos nombreux parcs, nos patinoires extérieures et nos terrains de sports, les Terrebonniens ont accès à une gamme variée d'emplacements très populaires pour pratiquer leurs activités sportives ou tout simplement pour se détendre.

La participation aux diverses activités présentées par la Ville est d'ailleurs très révélatrice. En 2012, les inscriptions s'élèvent à près de 17 000, soit une hausse de 10 %. La participation à nos camps de jour connaît également une belle progression avec une augmentation de 13 % pour les camps de jours réguliers et 18 % pour le Service de garde.

Dans le cadre de notre Plan directeur d'aménagement des parcs et espaces verts, près de 4,5 M \$ seront consacrés à leur amélioration en 2013, dont des terrains de sports à surface synthétique et pour l'acquisition de jeux d'eau, de mobilier urbain, de modules de jeux. Nous amorcerons aussi l'aménagement final du parc St-Sacrement.

Nous poursuivrons par ailleurs l'implantation de la Maison des aînés ainsi que celle des logements communautaires la Symphonie du Boisé, dont la construction a été amorcée cet été. Sous la responsabilité du Groupe Plein Air Terrebonne, Le Parc de la Rivière, situé dans le secteur ouest de la côte de Terrebonne, sera doté d'un nouveau chalet qui est pratiquement complété et qui sera accessible dès ce printemps.

De plus, dans le cadre du Programme Grand Montréal Bleu et Vert, nous serons en mesure d'annoncer la phase 3 de l'aménagement du Parc de la Rivière ainsi que la réalisation des aménagements prévus pour la réserve faunique et le Parc du Ruisseau de Feu dans le secteur Lachenaie Est.

Se développer de façon durable dans le respect de l'environnement

Depuis quelques années la Ville de Terrebonne a résolument entrepris un virage vert qui s'est traduit entre autres, par l'adoption d'une politique environnementale, l'élaboration du Plan vert et par la mise en place d'une série de mesures et de programmes qui encouragent la pratique d'actions environnementales.

À titre d'exemples, mentionnons le programme de distribution d'arbres, celui permettant à des jeunes familles de se procurer des couches lavables, la distribution de composteurs domestiques et de récupérateur d'eau de pluie.

En plus de reconduire ces programmes pour l'année 2013, nous poursuivons la mise en œuvre de notre Plan vert en y consacrant plus de 3,5 M\$.

Ces sommes permettront, entre autres, la mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels avec l'aménagement du corridor vert du Ruisseau de feu dans le secteur Lachenaie et avec notre projet Urbanova, dont la première phase est en cours de réalisation.

Permettez-moi ici de rappeler qu'Urbanova est un ambitieux projet écoresponsable d'aménagement, l'un des premiers de cette envergure au Canada, qui rompt avec le modèle traditionnel de banlieue axé sur l'automobile et qui mise sur un développement harmonieux du milieu en préservant le patrimoine naturel.

La Ville de Terrebonne s'est d'ailleurs mérité deux prestigieux prix en 2012, un à l'échelle provinciale dans le cadre du concours Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec et l'autre à l'échelle nationale, remis par la Fédération canadienne des municipalités.

Je tiens à souligner le travail colossal qui a été effectué pour la mise en œuvre de ce projet des plus novateurs.

L'année 2012 a également permis d'améliorer nos infrastructures routières. Nous avons complété le réaménagement de l'intersection Angora/Gascon. Nous avons terminé le réaménagement de l'intersection Grande-Allée/Masson et nous poursuivons nos démarches pour l'aménagement de la voie de service de l'autoroute 640, entre le parc industriel et le viaduc Charles-Aubert, pour soulager le transport lourd.

Rappelons que nous avons récemment acquis une parcelle du terrain de la Défense nationale pour permettre la construction du nouvel échangeur de la 640 Ouest, après 10 ans de discussions et d'efforts.

Avec le Train de l'Est qui, nous l'espérons, sera en opération bientôt, avec l'élargissement de la route 19 (la 335 dans Terrebonne Ouest) qui a fait l'objet d'engagement par le Ministère des Transports sous l'administration du gouvernement provincial précédent, engagement qui a d'ailleurs été repris lors de la dernière élection provinciale, avec nos efforts pour favoriser le transport collectif et notre insistance auprès du gouvernement pour finaliser l'élargissement de la route 337 dans le secteur La Plaine, la fluidité de la circulation devrait s'améliorer.

Concernant l'élargissement de la 19 (route 335), la Ville de Terrebonne continue de participer activement au sein de la Coalition mise sur pied afin d'interpeller le gouvernement dans ce dossier.

Si nous devons trouver des solutions pour désengorger le réseau routier, nous devons également travailler à stimuler notre économie locale afin de créer des emplois de qualité sur notre territoire.

Et c'est ce que nous avons fait au cours des dernières années. Nos 7 parcs industriels florissants, des investissements privés fort intéressants ainsi que la venue de nouvelles industries et de nouveaux commerces témoignent de l'excellente vitalité économique de notre ville. En rendant Terrebonne attrayante auprès des investisseurs, nous permettons aujourd'hui à près de 45 % de la population active apte au travail d'habiter et de travailler à Terrebonne, ce qui représente une hausse de 30 % depuis que notre administration est en place, soit depuis 15 ans.

Et c'est loin d'être terminé puisque d'autres projets sont en préparation, dont la création d'un huitième parc industriel écoresponsable qui viendra consolider notre vision en matière de création d'emplois durables et rentables pour les travailleurs de Terrebonne.

En ce sens, la naissance, en 2011-2012, d'un nouveau pôle d'emplois dans le cadre du projet Urbanova, a permis l'implantation du nouveau centre de distribution Sobey's, un investissement de 200 M \$. Nous pouvons d'ailleurs confirmer aujourd'hui que le reste des terrains voués au développement de ce pôle d'emplois, combiné aux sept derniers terrains du parc industriel de la 640-Ouest, ont tous fait l'objet d'options d'achat pour des investissements potentiels estimés à près de 450 M \$ qui vont générer près de 2 500 nouveaux emplois directs en 2013, 2014 et 2015.

Donc, 2013 sera une année cruciale à ce chapitre nous permettant ainsi d'atteindre notre objectif d'une plus grande autonomie d'emplois pour notre communauté.

L'année 2013 marquera également la réalisation d'une autre étape de la revitalisation des artères commerciales avec la réfection de la montée Masson, du boulevard des Seigneurs (de la montée Masson à la rue St-Sacrement) et la réfection de l'intersection de la montée Masson et du boulevard des Seigneurs. Nous serons également en mesure de présenter notre vision et notre plan d'action concernant la revitalisation du chemin Gascon.

Bien appuyés par la récente étude sur le positionnement commercial du Vieux-Terrebonne, qui a été applaudie par les différents acteurs de la communauté, nous continuerons de travailler de concert avec ces derniers afin de dynamiser le Vieux-Terrebonne.

D'ailleurs, plusieurs d'entre eux nous ont signalé leur grand intérêt à s'impliquer en ce sens.

L'augmentation de l'activité économique, à savoir le développement industriel, commercial, résidentiel et institutionnel, constitue donc des facteurs qui influencent l'accroissement du budget.

Et au cours des dernières années, l'économie de Terrebonne a connu une croissance soutenue, une des plus performantes de tout le Québec.

Pour l'année 2012, la valeur totale de l'investissement dans le secteur de la construction s'élève à 196 M \$, générant la création de 529 emplois. Pour leur part, les investissements pour les infrastructures privées et publiques se chiffrent à près de 19,5 M \$.

Par ailleurs, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 166.46 M\$ pour les années 2013, 2014, 2015, dont 99,7 M\$ pour l'an prochain.

La croissance économique de Terrebonne nous a ainsi permis de diminuer le pourcentage du poids du service de la dette (frais de financement) sur le budget total au cours des dernières années.

De près de 22% en 2005, elle est passée à 19 % du budget total de la Ville en 2013. Il s'agit d'un autre exemple de la bonne santé financière de Terrebonne et d'une très bonne nouvelle pour toute sa population.

Pour l'année 2013, nous sommes donc heureux d'annoncer le gel de la taxe dédiée aux infrastructures, le gel de la taxe dédiée au transport collectif (6,93 cents par 100 \$ d'évaluation) ainsi que le gel de tous les tarifs, soit le tarif pour le contrôle biologique des insectes piqueurs (25 \$), le tarif de l'eau (260 \$ par unité d'habitation) et le tarif d'assainissement des eaux usées (135 \$). Ces gels des tarifs témoignent de notre capacité à conjuguer croissance et offre de services.

Nos contribuables pourront donc profiter de plusieurs services au même coût que celui des années précédentes, cause directe d'une saine planification.

En ce qui a trait à la taxe foncière elle connaîtra une légère hausse passant de 67,4 cents du 100 \$ d'évaluation à 70 cents, soit une augmentation de 2,6 cents.

Il s'agit d'une augmentation moyenne de 2 % qui respecte le niveau de l'inflation. Nous tenons à préciser que depuis 11 ans nous avons géré les fonds publics de sorte que cette hausse moyenne ne dépasse pas le niveau de l'inflation, et ce, tout en bonifiant constamment l'offre de services. Notre taux de taxation demeure ainsi parmi les plus compétitifs dans la région du Grand Montréal.

D'ailleurs, Terrebonne est l'une des deux seules villes du Grand Montréal qui, depuis 11 ans, a maintenu son taux d'augmentation de la taxe foncière au niveau du taux de l'inflation.

La taxe sur les immeubles non résidentiels commerciaux sera ajustée pour s'établir à 1,800 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement à 1,7350 \$ en 2012.

Il en est de même pour les immeubles industriels dont le taux de taxation sera majoré à 1,8950 \$ du 100 \$ d'évaluation, alors que celui de 2012 était de 1,8300 \$ du 100 \$ d'évaluation. À ce chapitre, ces taux demeurent les plus compétitifs du Grand Montréal et des grandes villes du Québec.

En résumé, la même vision de rigueur que celle des 15 dernières années anime le présent exercice et nous sommes confiants qu'il permettra, cette année encore, de propulser le développement de notre communauté et d'assurer l'exceptionnelle qualité de vie qui caractérise Terrebonne.

En terminant, je désire remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier messieurs Denis Levesque, Luc Papillon, Alain Dupré, Luc Legris et son équipe, madame Francine Blain ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement à la préparation de ce budget dont nous sommes très fiers.

Et en cette fin d'année, nous profitons de l'occasion pour offrir à toute la population nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'occasion de la période des Fêtes et une année 2013 remplie de succès. Merci de votre confiance et de votre attention.

RÉSOLUTION NO : 633-12-2012

PROPOSÉ PAR : Marie-Josée Beaupré

APPUYÉ PAR : Paul Asselin

QUE le Conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2013 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 191 145 100\$, tel que décrit ci-dessous :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	143 428,600 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 150,300 \$
Services rendus aux municipalités	6 429,500 \$
Autres revenus	22 566,200 \$
Transferts	<u>8 671,400 \$</u>
Sous-total revenus	186 246,000 \$
Affectations	4 899,100 \$
Total des revenus et affectations	<u>191 145,100 \$</u>

CHARGES

Administration générale	26 759,000 \$
Sécurité publique	38 311,200 \$
Transport routier	27 952,500 \$
Hygiène du milieu	27 084,600 \$
Aménagement et génie	5 873,100 \$
Loisirs et culture	25 514,200 \$
Frais de financement	<u>13 954,800 \$</u>
Sous-total des dépenses	165 449,400 \$
Remboursement dette à long terme	23 936,100 \$
Remboursement fonds de roulement	1 436,000 \$
Affectations	323,600 \$
Total des charges et affectations	<u>191 145,100 \$</u>

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 634-12-2012

PROPOSÉ PAR : Daniel L'Espérance

APPUYÉ PAR : Michel Morin

QUE le Conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 au montant de 166 455,000 \$, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 635-12-2012

PROPOSÉ PAR : Jean-Luc Labrecque

APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
